

Questions orales

L'un des éléments que j'ai demandé au comité d'examiner est évidemment la question de l'âge.

* * *

[Français]

L'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI

Mme Christiane Gagnon (Québec): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Dans une étude rendue publique hier, Statistique Canada révèle que les femmes sont particulièrement affectées par les effets de la récession. La baisse du taux de participation des femmes au marché du travail observée depuis la récession inverse la tendance historique. Les femmes âgées de 15 à 24 ans sont les principales victimes du déclin récent de la population active féminine.

Le ministre des Finances reconnaît-il que les femmes, en particulier les jeunes femmes, sont plus durement touchées que quiconque par les difficultés économiques actuelles et compte-t-il mettre en place une véritable stratégie de création d'emploi qui profite aussi aux femmes?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'Économie de l'Ouest canadien): Monsieur le Président, je partage l'inquiétude de la députée sur cette question. L'équité d'emploi est un objectif primordial de notre gouvernement et nous avons pris des mesures spécifiques pendant les six derniers mois pour répondre à ce problème.

Par exemple, le programme Service jeunesse du Canada permet aux participants d'utiliser 2 000 \$ pour des frais de garderie. Nous avons maintenant des discussions très actives avec les provinces pour créer un plus grand nombre de places dans les garderies. J'espère également pouvoir déposer des propositions concrètes en Chambre cet automne pour renforcer l'équité en matière d'emploi pour les femmes.

J'espère que nous aurons l'appui de la députée et de son parti pour les mesures spécifiques, pour nous aider à atteindre cet objectif très important.

• (1440)

Mme Christiane Gagnon (Québec): Monsieur le Président, ma question additionnelle s'adresse au ministre des Finances. Le ministre reconnaît-il que le programme des infrastructures, seule mesure concrète de création d'emploi mise de l'avant par son gouvernement, offre très peu de possibilités aux femmes étant donné la nature des travaux subventionnés?

[Traduction]

L'hon. Arthur C. Eggleton (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de l'Infrastructure): Monsieur le Président, avec les provinces et les municipalités, nous avons essayé de promouvoir une gamme de projets pour que, dans divers secteurs de notre société marqués par le chômage, il y ait des débouchés, y compris des débouchés pour les femmes.

La nécessité de fournir des débouchés pour les femmes m'a été signalée par la secrétaire d'État responsable de la Situation de la femme, à qui j'ai assuré, comme je le fais à la Chambre, que nous y voyons.

Le programme d'infrastructure tient vraiment compte de garderies pour les enfants et, outre le secteur de la construction, il y a effectivement des emplois durables qui sont prévus, et un bon nombre le sont à l'intention des femmes.

Nous allons continuer à encourager les provinces et les municipalités à offrir cette gamme de projets pour que, dans les autres secteurs, les femmes puissent travailler, étant donné que la première priorité du gouvernement, c'est la création d'emplois.

* * *

LA LOI SUR LES JEUNES CONTREVENANTS

Mme Dianne Brushett (Cumberland—Colchester): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Justice.

Aujourd'hui, le ministre a déposé le projet de loi modifiant la Loi sur les jeunes contrevenants, dans lequel la peine imposée en cas de meurtre sera doublée. Les jeunes de 16 et 17 ans accusés de crimes graves seront automatiquement transférés devant des tribunaux pour adultes, à moins qu'ils puissent prouver qu'ils devraient comparaître devant des tribunaux pour les jeunes, et l'identité des jeunes contrevenants pourra plus facilement être connue.

Le ministre a déjà dit que nous devons miser sur la réhabilitation des jeunes et leur donner une chance. Le ministre pourrait-il nous dire...

* * *

L'IMMIGRATION

M. Art Hanger (Calgary—Nord—Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Immigration et de la Citoyenneté.

Au début de mars, le ministre a organisé une rencontre au Château de Montebello afin de parler consultation en matière de politique de l'immigration. Toutefois, le compte rendu de cette rencontre indique qu'il y fut question d'autre chose que de consultations publiques.

Le ministre avouera-t-il que cette prétendue série de consultations qui coûtera des millions de dollars a pour but de modifier l'opinion publique et non d'y réagir?

L'hon. Sergio Marchi (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration): C'est absolument faux, monsieur le Président.

Le Parti réformiste dit être ici notamment pour rendre plus transparente la façon de gouverner et pour y faire participer les personnes qui veulent débattre des questions de l'heure. Notre gouvernement a poussé la consultation sur la politique de l'immigration à un niveau sans précédent depuis le Livre vert de 1976.

Pendant deux jours, nous avons entendu quelque 40 ou 45 Canadiens de diverses disciplines et de tous les coins du pays sur deux questions, à savoir: Comment consulter les Canadiens sur la politique de l'immigration et quelles questions devraient faire partie de cette consultation. Pas plus, ni moins.

M. Art Hanger (Calgary—Nord—Est): Monsieur le Président, le document est suffisamment éloquent, et je cite: